

Communauté d'Agglomération Provence verte

local Provence verte (non labellisé PAT)

Date de la dernière actualisation : 05/06/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2018
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2026

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Var

L'agriculture et la forêt ont depuis toujours modelé les paysages de la Provence Verte. L'Agglomération a ainsi logiquement développé une politique agricole et alimentaire ambitieuse et durable. Trois grands axes la définissent. La préservation du foncier agricole est une priorité face à l'urbanisation et à la spéculation foncière. En effet, il faut assurer à l'agriculture les moyens de se maintenir et de se développer et cela passe par une protection du foncier agricole et la lutte contre les friches et la cabanisation. Permettre l'installation de nouveaux agriculteurs est une priorité tout comme l'encouragement à la diversification des productions agricoles. La préservation de la ressource en eau et la capacité à fournir de l'irrigation sont une condition au maintien de cette agriculture. Entre le développement de nouvelles dessertes en eau agricole avec la Société du Canal de Provence et les actions de sensibilisation aux économies d'eau, l'Agglomération veille à investir au mieux pour faire face au changement climatique. Enfin, le défi de la souveraineté alimentaire passe par un développement de la qualité des productions, la capacité du territoire à accompagner sa transformation et la commercialisation de ces produits, notamment en circuits courts auprès des habitants mais aussi au travers des réseaux de restauration collective. Reste une obligation, produire toujours plus en Provence Verte. Dès 2018, l'Agglomération Provence verte a décidé de se lancer dans l'aventure du Projet Alimentaire Territorial. Une fois le diagnostic de territoire établi, la labélisation en PAT niveau 1 obtenue en mars 2021 a notamment permis :> De mobiliser pas moins de 22 acteurs autour du PAT,> De poser les bases solides d'une chaîne vertueuse « producteurs /transformation /distribution /valorisation des invendus et déchets organiques »,> De sensibiliser et organiser le réseau de les cantines scolaires du territoire autour d'une meilleure prise en compte du bénéfice d'une alimentation locale,> D'asseoir une véritable stratégie de lutte contre les friches agricoles et de préservation et pérennisation du foncier et des activités agricoles,> De redynamiser des filières ancestrales cohérentes avec les réalités de notre temps et d'en développer de nouvelles,> De mobiliser des financements à disposition des partenaires du PAT. Dans la continuité des actions menées depuis plus de 8 ans, l'Agglomération Provence verte a donné pour objectif à son PAT de répondre à une demande sociale clairement exprimée par la population d'un accès pour tous à une alimentation saine, de qualité, issue de circuits de proximité, et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement. En ce sens, il participe également au rayonnement économique du territoire. Ainsi, au travers de son PAT, l'Agglomération Provence verte entend répondre à des enjeux forts pour son territoire en matière d'agriculture et d'alimentation.

Chiffres clés du territoire



Contexte

101 989 habitants
28 communes
106,99 habitants/km²
953,29km² de communes
782,48 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

13,9% de taux de pauvreté
10,19% de chômage
22 650€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

22 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,23 associations par 10 km²
0,22 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

19 203,94 hectares de SAU
20,14% de SAU
dont 35,93% de SAU en bio
dont 3,23% de légumineuses
dont 4,84% de prairies permanentes



Structures agricoles

791 exploitations

321 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates inférieur à 10 mg par litre d'eau

2 360 126,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en baisse de 9,56% depuis 5 ans

30,02 de haie/ha de SAU



Distribution

134 enseignes de distribution

dont 20 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

684 emplois dans la transformation

+27,61% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

52 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 26 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COFIL PAT PROVENCE VERTE

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Agglomération Provence Verte (CAPV) - élu référent au PAT, Jérémy GIULIANO, Maire de LE VAL
- › COALIM (DRAAF PACA, ADEME, DRETS, ARS, DREAL, Région Sud)
- › Conseil Départemental du Var

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Campus Provence Verte - Lycée d'enseignement Agricole Privé

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture du Var
- › Agribio Var

Autres

- › AUDAT Var
- › Les PAT Voisins (Provence Verdon, Cœur du Var et Dracénie)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Les 28 communes de l'Agglomération Provence verte
- › Communauté de communes Provence Verdon

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › SAFER PACA
- › Potagers et Compagnie
- › CERPAM
- › Les AMAP de Provence
- › Association des producteurs de fruits et légumes du Var

Acteurs de la restauration collective

- › Les 28 communes de la Provence verte
- › Agribio Var

Acteurs de la santé

- › Service Cohésion sociale de la CAPV (CLS)
- › Le CLIC
- › UFOLEP

Acteurs du social

- > DDETS
- > CCAS des communes du territoire
- > CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Acteurs environnementaux

- > Direction de la Valorisation des Déchets (CAPV)
- > SIVED NG
- > Ecoscience Provence
- > Conservatoire Méditerranéen Partagé

Autres

- > Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon

Les objectifs stratégiques du projet

Des acteurs mobilisés et engagés collectivement : Mobiliser et fédérer les acteurs du territoire et valoriser les actions mises en œuvre
Pourquoi ? Pour asseoir une politique alimentaire territoriale en poursuivant la dynamique enclenchée par le PAT niveau 1. Pour soutenir et pérenniser les actions en cours, encourager l'émergence de nouveaux projets, et conforter la logique partenariale établie entre les différents acteurs de notre chaîne alimentaire.
Comment ? > En informant et impliquant les élus et agents de la CAPV et des communes partenaires > Via 3 organes de gouvernance ayant chacun un rôle bien défini : un Comité de pilotage (COFIL) , un Comité des partenaires et financeurs, des Comités techniques en mode projet > Avec des outils d'animation adaptés (journée du PAT, ateliers thématiques, conférences, séminaires...)> Via un plan de communication s'adressant à toutes les parties prenantes du PAT

Une alimentation durable et accessible au plus grand nombre : Sensibiliser et faciliter l'accès à une alimentation durable, locale et de qualité
Pourquoi ? Pour normaliser la consommation de produits locaux, durables et de qualité et œuvrer pour la santé et le bien-être alimentaire sur notre territoire.
Comment ?

- > Via le projet Manger et Bouger Mieux en Provence verte pour réduire la fracture alimentaire. Cela consiste à sensibiliser tous les publics aux enjeux du « Mieux manger » et à la lutte contre la surproduction de déchets, le gaspillage alimentaire et leur revalorisation
- > En créant ou en appuyant la création d'événements pour sensibiliser le grand public
- > En soutenant l'autoproduction
- > En assurant les conditions d'une véritable solidarité alimentaire

Des circuits courts répondant aux besoins de l'économie locale : Garantir la valeur ajoutée de la production locale et la mettre en lumière
Pourquoi ? Pour donner de la valeur ajoutée à la production locale et la rendre désirable et accessible aux consommateurs du territoire.
Comment ? En proposant les conditions permettant de développer des modèles économiques pérennes :

- > Connaissance des acteurs de la chaîne alimentaire territoriale (Inventorier / Observer)
- > Maintien de la valeur ajoutée agricole sur le territoire (développement d'outils structurants et de commercialisation / Création de lien entre les acteurs de la filière)> En valorisant la production agricole du territoire. Pour cela le PAT de la Provence verte entend :
- > Encourager les projets de labélisation, certification...
- > Promouvoir l'achat en circuits courts> Encourager les projets liant agriculture et tourisme


Une restauration collective durable et ancrée localement : Accompagner la restauration collective dans sa transition
Pourquoi ? Pour créer des liens durables entre la restauration collective et les acteurs de la chaîne alimentaire, et les accompagner dans leur transition vers les attentes de la loi EGalim.
Comment ?


- > En diagnostiquant les besoins de la restauration collective pour améliorer les réponses à mettre en œuvre
- > En assistant les collectivités dans la mise en application de la loi EGalim
- > En sensibilisant et en formant les agents en charge de la restauration collective
- > En accompagnant la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective> En créant du lien avec les acteurs de la chaîne alimentaire


Une production agricole adaptée et résiliente : Soutenir une agriculture résiliente, nourricière et diversifiée
Pourquoi ? Pour avoir une production agricole suffisante pour répondre à la demande locale et adaptée aux enjeux environnementaux actuels.
Comment ?


- > En proposant une animation du foncier : Protéger et mobiliser les terres agricoles de la Provence verte et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs
- > En anticipant les crises et en prenant en compte les changements systémiques: Encourager la diversification des filières agroécologiques nourricières, anticiper plus efficacement les risques qui pèsent sur l'agriculture et valoriser les services environnementaux rendus par l'agriculture
- > En encourageant la valorisation des biodéchets en agriculture


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	A2.1.1 - Inventorier les acteurs de la chaîne alimentaire territoriale et mettre en place un observatoire pour suivre leur évolution	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	A4.2.1 – Encourager la diversification des filières agroécologiques nourricières, répondant à un besoin local	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	A4.2.2 – Mettre en place les indicateurs et actions permettant d'anticiper plus efficacement les risques qui pèsent sur l'agriculture	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	A2.2.1 - Soutenir les projets de développement d'outils structurants et de commercialisation des productions locales	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	A2.2.2 – Proposer des outils de communication à destination des professionnels de la chaîne alimentaire territoriale	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	A2.3.1 – Encourager les projets de labélisation et soutenir les porteurs existants	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	A2.3.2 – Faciliter l'achat en circuits courts pour tous les publics	Action en cours
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	A2.3.3 - Encourager les projets liant agriculture et tourisme	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	A1.1.1 - Sensibiliser les jeunes publics aux enjeux du « Manger mieux »	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	A1.2.1 – Mettre en place « Les mois du PAT »	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	A1.2.2 – Organiser des Marchés de producteurs saisonniers et / ou liés à des événements	Action programmée
	Autres actions d'éducation alimentaire	A1.3.1 - Encourager la création de potagers d'entreprises	Action en cours
	Autres actions d'éducation alimentaire	A1.3.2 - Encourager la création d'espaces dédiés aux potagers pour les particuliers	Action en cours
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	A0.2.1 – Créer une charte des communes avec des engagements mutuels	Action programmée
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	A0.2.2 – Créer des guides pratiques à destination des communes pour répondre à des questions en lien avec le PAT	Action programmée
Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	A3.1.3 - Sensibiliser et former les agents de la restauration scolaire sur les questions liées à l'alimentation durable	Action en cours	


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	A1.1.1 - Sensibiliser les jeunes publics aux enjeux du « Manger mieux »	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	A1.1.2 - Sensibiliser les publics adultes aux enjeux du « Manger mieux »	Action programmée
	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	A1.1.3 – Faciliter l'accès à une alimentation locale et durable et à des activités adaptées pour les personnes âgées dans le besoin	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	A1.4.1 – Etablir un diagnostic de précarité alimentaire	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	A1.4.2 – Formaliser un réseau des acteurs luttant contre la précarité alimentaire en Provence verte et soutenir les actions liées à l'aide alimentaire	Action programmée
	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	A1.4.3 – Renforcer l'appui à la création et l'animation de jardins collectifs valorisant l'engagement des individus	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	AT.1 – Sensibiliser les différents publics à la lutte contre la surproduction de déchet, le gaspillage alimentaire et la revalorisation	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	AT.2 – Poursuivre et promouvoir le travail sur la labélisation « Engagé »	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	AT.3 - Encourager une politique « Zéro déchet » dans la restauration collective	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	AT.4 - Organiser la valorisation des déchets organiques au bénéfice de l'agriculture	Action programmée
	Évaluation de l'impact environnemental du PAT	A0.4.1 – Mettre en place les outils d'évaluation des actions du PAT	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	A3.1.1 – Mettre à jour le diagnostic des besoins de la restauration collective afin de mieux organiser la réponse	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	A3.1.2 - Assister techniquement les agents de la restauration collective, notamment scolaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	A4.1.1 – Protéger et mobiliser les terres agricoles de la Provence verte	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	A4.1.2 – Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	A0.1.1 – Organisation de la gouvernance du PAT	Action en cours
	Groupes de concertation thématiques pérennes	A0.1.2 – Mettre en place une veille financière et juridique pour les partenaires porteurs de projets du PAT	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Autre (champ libre)

Choix de l'outil en cours

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

La CAPV participe activement aux actions de coopération interPAT pilotées par l'AUDAT Var et qui comprennent notamment :

- Échange de bonnes pratiques : Partage des réussites et des apprentissages entre les différents PAT, notamment en matière de développement de l'agriculture durable, de soutien aux circuits courts et de gestion des ressources alimentaires.
- Projets communs : Développement collaboratif de projets visant à renforcer la sécurité alimentaire locale, à promouvoir l'approvisionnement en produits de qualité et à réduire l'impact environnemental des pratiques agricoles.
- Réunion de réseau annuelle : Journée d'échanges thématique organisée sur l'un des territoires varois, basée sur des retours d'expérience concrets de partenaires de divers horizons. La CAPV a également entamé des réflexions sur des actions collectives avec les PAT voisins, notamment ceux de Provence Verdon et Cœur du Var, et reste ouverte à toutes sollicitations provenant d'autres territoires. Elle collabore également avec les territoires non encore labélisés qui lui en font la demande. Toutes ces initiatives dans lesquelles l'engagement de la CAPV a toujours été très fort, démontrent l'importance de la coopération interPAT, permettant ainsi de mutualiser les ressources, d'optimiser les efforts et de créer des synergies significatives entre les territoires du Var. Ces actions collectives visent à construire un avenir alimentaire et agricole durable, résilient et inclusif pour l'ensemble des habitants et acteurs des PAT du Var.

Coopération interterritoriale

Oui

La Communauté d'Agglomération Provence Verte (CAPV) s'engage activement à mener des échanges, des réflexions voire des actions opérationnelles avec d'autres territoires partenaires régionaux, même ceux qui ne sont pas encore engagés dans des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT). Cette coopération vise à promouvoir des pratiques durables et à renforcer la résilience des territoires dans le Var et au-delà.

PAT membre des réseaux

- > Réseau régional des PAT de la Région Sud
- > Réseau départemental des PAT Varois

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- > Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- > Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- > Les aides de l'Agence de l'eau
- > La politique européenne de développement rural et le Feader
- > Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Pascale VIEUX BENEDETTI

07 88 27 58 03

pveux@caprovenceverte.fr

Agriculture et Tourisme

Animatrice du PAT

195 rue des Genévriers - ZAC NICOPOLIS

83170 Brignoles

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)